

### Tonalité Plus

**0 892 89 00 67** (0,34 € TTC/min)

Serveur vocal

### Alloplus

**0 820 33 67 68** (0,12 € TTC/min)

Centre de contacts

### Internet

[www.alsace.banquepopulaire.fr](http://www.alsace.banquepopulaire.fr)  
[contact@alsace.banquepopulaire.fr](mailto:contact@alsace.banquepopulaire.fr)

#### BANQUE POPULAIRE D'ALSACE

Immeuble Le Concorde - 4, quai Kléber

B.P. 10401 - 67001 Strasbourg Cedex

Tél. : 03 88 62 77 11 - Fax : 03 88 62 73 04

Société anonyme coopérative à capital variable,  
régie par les articles L 512-2 et suivants du code  
monétaire et financier et les textes subséquents.

Société de courtage d'assurance immatriculée au  
Registre Unique des Intermédiaires en Assurances :  
ORIAS n° 07 001 454

775 641 657 RCS Strasbourg

N° Code TVA : FR 34 775 641 657

GRUPE BANQUE POPULAIRE



Acte 5 - Strasbourg - Août 2008 - Crédits photos : Getty / Fotolia - Création : PETER PEN

## PARTICULIERS

Prix des principales  
opérations et services  
de votre banque  
au 1<sup>er</sup> janvier 2009

Prix en Euros, exprimés taxes  
incluses lorsque celles-ci sont dues.



**BANQUE POPULAIRE  
D'ALSACE**










*Banque et populaire à la fois.*

[www.alsace.banquepopulaire.fr](http://www.alsace.banquepopulaire.fr)

Pour développer avec ses clients des relations fondées sur la confiance, la Banque Populaire d'Alsace choisit de vous communiquer ses prix avec la plus grande transparence.

Ce document, organisé par rubriques pour en faciliter la lecture et la compréhension, vous présente les prix de nos principaux services destinés aux clients particuliers.

# Sommaire

	<b>Pages</b>
 <b>Suivre le fonctionnement de votre compte</b>	<b>2</b>
Vos opérations courantes Vos opérations exceptionnelles Les dates de valeur Le Droit au Compte	
 <b>Utiliser vos moyens de paiement</b>	<b>4</b>
Choisir votre carte bancaire Les services liés à votre carte Retirer des espèces Payer par carte Autoriser un prélèvement sur votre compte Emettre ou recevoir un virement Utiliser un chéquier Bénéficier de moyens de paiement alternatifs au chèque Frais de gestion du compte	
 <b>Opérations sur crédits en cours</b>	<b>9</b>
 <b>Accéder à votre banque à distance</b>	<b>10</b>
Par Internet, téléphone et minitel	
 <b>Choisir une convention de relation adaptée à vos besoins</b>	<b>11</b>
 <b>Gérer votre portefeuille titres et votre patrimoine financier</b>	<b>12</b>
Droits de garde Relevé portefeuille titres Ordres de bourse au comptant Ordres de bourse sur Internet Gestion de portefeuille sous mandat Transfert de portefeuille titres Gérer votre patrimoine financier Louer un coffre Transmettre votre patrimoine	
 <b>Effectuer vos opérations bancaires avec l'étranger</b>	<b>14</b>
Commission de change Chèques Chèques de voyage Opérations de change manuel Transferts internationaux Services	



# Suivre le fonctionnement de votre compte

Tarifs à l'unité  
(sauf indication contraire)

## Vos opérations courantes

Ouverture d'un compte avec signature de la convention de compte	.gratuit
Frais de tenue et de fonctionnement de compte	.gratuit

Définition + avantages clients  
Conditions d'exonération

Délivrance d'un RIB* ou IBAN	.gratuit
Retrait d'espèces au guichet	.gratuit
Versement d'espèces	.gratuit
Remise de chèque payable en France en euros	.gratuit
Dépôt d'espèces aux automates	.gratuit
Commission sur décaissement de chèque intérimaire, par chèque	10,00 €
Paiement de chèque circulaire (CPAM, CAF...)	.gratuit

\* RIB : Relevé d'Identité Bancaire

## Edition de relevé de compte sur un automate

**Banque Populaire d'Alsace** .....gratuit

## Envoi du relevé de compte - frais trimestriels, par compte

Périodicité mensuelle	.gratuit
Périodicité bimensuelle	4,29 €
Périodicité décadaire	5,71 €
Périodicité hebdomadaire	8,57 €
Périodicité bihebdomadaire	17,14 €
Périodicité trihebdomadaire	25,70 €
Périodicité journalière	34,27 €

## Conservation des extraits de compte

**au guichet par an** .....41,20 €

**Carnet de bord, par an** .....8,00 €

## Recherche de document :

Recherche de document sur terminal .....gratuit

Recherche de document archivé

• pour une opération datant de moins de 12 mois .....20,46 €

• pour une opération datant de plus de 12 mois .....sur devis

Recherche d'adresse postale (NPAI), par trimestre .....10,14 €

+ frais réels

Si vous ne disposez pas encore de votre convention de compte, vous avez la possibilité d'en faire la demande à tout moment auprès de votre agence et de votre conseiller. Vous retrouverez également l'intégralité des Conditions Générales de la convention sur le site Internet de votre Banque : [www.alsace.banquepopulaire.fr](http://www.alsace.banquepopulaire.fr)

## Vos opérations exceptionnelles

Clôture de compte :

• compte de dépôt .....gratuit

• comptes épargne (PEL, CEL,...) .....gratuit

Transfert de compte vers une autre Banque Populaire

(tous types de comptes) .....gratuit

Transfert de compte vers un autre établissement :

• compte de dépôt .....gratuit

• comptes épargne (PEL, CEL et PEP), par compte .....40,00 €

Aide au changement de domiciliation (service Simplidom) .....gratuit

Vous ouvrez un nouveau compte, nous nous chargeons de la domiciliation de tous vos virements et prélèvements. Vous déménagez, nous nous engageons à faciliter vos démarches de transfert de compte. N'hésitez pas à consulter votre conseiller ou à vous reporter au "Guide de la Mobilité", disponible dans votre agence et sur le site Internet de votre banque.

Dénonciation de compte joint, par compte .....27,57 €

Mise en place d'une procuration .....gratuit

Délivrance d'une attestation .....11,26 €

Frais de photocopie .....1,11 €

Frais d'édition de duplicata d'IFU

et duplicata de relevé ISF, par opération .....27,00 €

Frais de négociation de certificat de dépôt négociable .....98,53 €

## Les dates de valeur

La date de valeur sert de référence au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs. Elle intègre le délai de traitement informatique nécessaire à la réalisation de certaines opérations

Versement ou retrait d'espèces (au guichet ou automate) ..... Jour

Remise chèques ..... J + 3 ouvrés

Paiement d'un chèque ..... Jour

Réception et émission d'un virement ..... Jour

Paiement d'un prélèvement ..... Jour

## Le Droit au Compte

Droit qui vous permet, si vous n'avez pas ou plus de compte de dépôt et si une banque refuse de vous en ouvrir un, de demander à la Banque de France de désigner une banque où vous pourrez bénéficier gratuitement d'un compte et des services bancaires de base prévus par la réglementation

## Le Service Bancaire de Base se compose des produits et services suivants :

- l'ouverture et la fermeture du compte ; .....**gratuit**
- un changement d'adresse au maximum une fois par an ; .....**gratuit**
- un relevé de compte au moins une fois par mois ; .....**gratuit**
- des relevés d'identité bancaire (RIB) en fonction de vos besoins ; .....**gratuit**
- l'encaissement de virements reçus ; .....**gratuit**
- l'encaissement de chèques déposés sur votre compte ; .....**gratuit**
- le dépôt et le retrait d'espèces (dans votre banque) ; .....**gratuit**
- le paiement de prélèvements, de titres interbancaires de paiement (TIP), ou de virements ; .....**gratuit**
- un moyen de consulter à distance le solde de votre compte ; ..**gratuit**
- une carte de paiement à autorisation systématique (Electron) ; .....**gratuit**
- deux chèques de banque au maximum par mois. ....**gratuit**



# Utiliser vos moyens de paiement

Tarifs à l'unité  
(sauf indication contraire)

## Choisir votre carte bancaire\*

Votre carte bancaire peut être à débit immédiat (votre compte sera débité à chaque utilisation), ou à débit différé (le débit global de vos achats sera effectué en fin de mois). Les cartes Visa ou Mastercard internationales vous permettront d'effectuer des opérations à l'étranger. Vous pouvez également opter pour une carte haut de gamme, associée à de nombreux services (assurances, assistance...). Votre conseiller de clientèle se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix de la carte la mieux adaptée à vos besoins.

En cas de perte ou vol de votre carte, appelez, depuis la France, le 0 825 08 24 24 (0,15€/min), 7 jours/7, 24h/24, pour faire immédiatement opposition.

### Carte de retrait

Carte Cirrus (à partir de 12 ans) .....	19,50 €
Carte Point Argent (option retrait local) .....	14,50 €

### Carte de paiement

Carte supplémentaire de même niveau sur le même compte, hors Visa Infinite et Monéo Bleu : demi-tarif.

Monéo .....	8,50 €
Carte Visa Electron .....	27,00 €
Carte Visa Electron Budj .....	27,00 €

\* Cotisations annuelles.

Carte Visa Classic à débit immédiat* .....	35,00 €
Carte Visa Classic à débit différé* .....	43,50 €
Carte Mastercard à débit immédiat* .....	35,00 €
Carte Mastercard à débit différé* .....	43,50 €
Carte Visa Premier .....	117,50 €
Carte Visa Infinite .....	315,00 €
E-Carte Bleue .....	12,00 €

## Carte de crédit

La carte de crédit permet de payer et d'effectuer des retraits mais également d'utiliser une ligne de crédit renouvelable, sous forme de réserve d'argent.

Nous vous invitons à prendre contact avec votre conseiller de clientèle.

Carte Créodis .....	17,00 €
Visa Réserve Plus (il n'est plus possible de souscrire à ce produit) ...	15,00 €

## Les services liés à votre carte

Assurance perte et vol des moyens de paiement (Sécuriplus) ..	24,00 €
2 <sup>ème</sup> Assurance Sécuriplus sur le même compte .....	36,00 €

Sécuriplus assure vos chèquiers et cartes bancaires en cas de perte ou de vol, en France comme à l'étranger. Sécuriplus garantit le remboursement de vos clés et papiers s'ils sont volés ou perdus simultanément\*. Votre assurance Sécuriplus vous couvre également si l'on vous dérobe vos espèces lors d'un retrait au distributeur\*. Pour faire opposition, appelez, depuis la France, le 0 825 08 24 24 (0,15€/min), 7 jours/7, 24h/24.

\* Soumis à conditions ; voir conditions générales de Sécuriplus.

Réédition du code confidentiel .....	9,42 €
Refabrication de carte (délai d'une semaine environ) .....	gratuit
Refabrication de carte en urgence (72h) .....	12,12 €
Envoi d'une carte en recommandé avec A.R. ....	frais postaux
Relèvement temporaire du plafond d'autorisation de paiement par CB .....	5,49 €

### Recherche de facturette en France

Duplicata de facturette .....	23,29 €
émission en France .....	+ frais de photocopie
Duplicata de facturette .....	36,78 €
émission à l'étranger .....	+ frais de photocopie

### Opposition sur carte

Perte ou vol avec Sécuriplus .....	Remboursement des frais dans la limite de 30 €/sinistre dans la limite de 100 €/an
Perte ou vol sans Sécuriplus .....	21,40 €
Usage abusif .....	35,15 €

## Utiliser vos moyens de paiement (suite)

### Retirer des espèces (en France et au sein de la zone Euro)

Retrait d'espèces à un distributeur du Groupe Banque Populaire ... **gratuit**

#### Retrait d'espèces à un distributeur d'un autre établissement bancaire :

Retrait distributeur autre réseau, zone Euro, par retrait

- Visa Premier et Visa Infinite ..... **gratuit**
- Visa Electron et Cirrus, au-delà de 2 retraits mensuels ..... 1,00 €
- autres cartes, au-delà de 4 retraits mensuels ..... 1,00 €

Retrait distributeur autre réseau, hors zone Euro, par retrait ... 2,29 € + 2,25 %

Afin d'éviter les commissions liées aux retraits d'espèces aux distributeurs d'autres banques, pensez à utiliser les automates Banque Populaire.

#### Retrait d'espèces au guichet (réseau carte bancaire)

- pays zone Euro ..... 3,20 € + 1,40 %
- pays hors zone Euro ..... 3,20 € + 2,25 %

### Payer par carte

Opération de paiement zone Euro ..... **gratuit**  
Opération de paiement hors zone Euro ..... 2,25 %

### Autoriser un prélèvement sur votre compte

Mise en place d'une autorisation de prélèvement

- impôts, filiales Groupe Banque Populaire ..... **gratuit**
- autres prélèvements ..... 9,16 €

Par prélèvement automatique ..... **gratuit**

Mise en place d'une opposition ou révocation sur avis de prélèvement ou renouvellement semestriel ..... 9,85 €

Rejet d'un prélèvement pour défaut de provision ..... frais limités au montant rejeté, plafonnés à 20 € (art. D 312-4-2 du Code Monétaire et Financier)

### Emettre ou recevoir un virement

Virement émis entre comptes Banque Populaire d'Alsace, virement reçu ..... **gratuit**  
Virement externe émis au guichet ..... 4,07 €  
Virement émis par Cyberplus ..... **gratuit**

Virement entre comptes Banque Populaire d'Alsace, concernant un compte en euros et un compte dans une autre devise :

- commission de change ..... voir "Opérations internationales"
- minimum ..... 4,56 €

Recherche, demande supplémentaire de sort ou d'information (RIB incomplet ou autre...) ..... 5,63 €

Virement reçu avec coordonnées incomplètes ..... 5,63 €  
Virement émis rejeté par la banque du bénéficiaire ..... 5,63 €  
Virement permanent :

- mise en place au guichet ..... 5,40 €
- par virement ..... **gratuit**
- par modification au guichet ..... 2,70 €
- clôture ..... **gratuit**

Rejet pour défaut de provision ..... frais limités au montant rejeté, plafonnés à 20 € (art. D 312-4-2 du Code Monétaire et Financier)

Mise à disposition de fonds auprès d'autres Banques Populaires ..... 15,27 €  
Crescendo ..... **gratuit**  
Fidélis ..... **gratuit**

Gagnez du temps et réduisez le coût de vos transactions en les réalisant par Internet.

### Utiliser un chéquier

Commande de chèquiers ..... **gratuit**  
Envoi de chèquiers ..... Frais postaux  
Envoi de chèquiers avec accusé de réception ..... Frais postaux  
Emission d'un chèque de banque ou certifié ..... 14,20 €  
Photocopie de chèque ..... 1,11 €  
Chèque nécessitant un traitement spécifique (muté, mal signé, mal endossé...) ..... 7,21 €

#### Opposition sur chéquier

Opposition en cas de perte ou de vol

- mise en place pour un chèque ou une série de chèques sans Sécuriplus ..... 9,85 €
- renouvellement semestriel de l'opposition ..... 9,85 €
- avec "Sécuriplus" ..... Remboursement des frais de mise en place dans la limite de 30 €/sinistre et dans la limite de 100 €/an

#### Les incidents liés aux chèques

Rejet d'un chèque supérieur à 50 € pour défaut de provision (y compris lettre d'injonction) ..... 50,00 €  
Rejet d'un chèque inférieur à 50 € pour défaut de provision (art. L 131-73 du CMF) ..... 25,00 €  
Interdiction bancaire concurrence (mise en place) ..... 24,64 €  
Emission et paiement d'un chèque en période d'interdiction bancaire ..... 24,64 €

## Utiliser vos moyens de paiement (suite)

Attention aux conséquences de l'émission d'un chèque sans provision ! Le rejet d'un chèque pour défaut de provision entraîne l'interdiction immédiate d'émettre des chèques sur l'ensemble de vos comptes, dans toutes les banques ainsi que l'inscription au Fichier Central des Chèques, recensant les personnes frappées d'interdiction bancaire. Cette interdiction s'applique pour une durée de 5 ans. La levée de l'interdiction peut cependant être obtenue à tout moment, dès le paiement du chèque en interdiction.

### Bénéficiaire de moyens de paiement alternatifs au chèque

#### La convention Baséo Banque Populaire comprend :

- la carte Visa Electron,
  - 6 autorisations de prélèvements par mois\*,
  - 2 virements occasionnels par mois\*,
  - 2 virements permanents par mois\*,
  - 1 chèque de banque par an,
  - la mise à disposition gratuite de RIB au guichet.
- Forfait mensuel .....4,50 €  
 En option : 50 % sur le prix d'abonnement pour la consultation des comptes par Internet avec Cyberplus Vision.

#### Remarque

Les retraits d'espèces dans les distributeurs autres que ceux du réseau Banque Populaire seront facturés au tarif standard Visa Electron.

\* Facturation habituelle au-delà

### Frais de gestion du compte

#### Frais de gestion de comptes spécifiques

Frais de gestion de non résident .....	gratuit
Frais de tenue de compte en francs suisses .....	gratuit
Frais de tenue de compte sans opérations depuis 12 mois .....	96,12 €

#### Commission d'intervention

Pour paiement non provisionné, par écriture en écarté, avec un maximum de 3 écritures par jour .....	9,00 €
--	--------

Cette commission est la contrepartie du temps passé par le conseiller clientèle, à l'analyse du compte et de la situation du client avant de décider de payer ou non, une opération se présentant sur un compte insuffisamment provisionné. En cas de rejet, la commission d'intervention est comprise dans les frais de rejet. Afin d'éviter ces frais, veillez à garder votre compte en position créditrice ou dans la limite de votre découvert autorisé. A défaut, nous vous recommandons de prendre contact rapidement avec votre conseiller.

### Participation aux frais de gestion

Sur opérations créditrices .....	gratuit
Sur opérations débitrices .....	gratuit

### Incidents de fonctionnement du compte

Lettre de relance sur un compte chèque débiteur .....	13,13 €
Saisie, avis à tiers détenteur .....	89,86 €

### Découverts

Mise en place d'un découvert permanent .....	20,00 €
Modification du plafond d'un découvert permanent .....	20,00 €
Mise en place ou prorogation d'un découvert ponctuel .....	20,00 €
Frais annuels de renouvellement de découvert .....	20,00 €
Découvert autorisé .....	Plafond du taux réglementaire* - 2,10 %
Découvert non autorisé et dépassement d'autorisation ...	Plafond du taux réglementaire* - 0,10 %
Frais forfaitaires d'arrêté de compte .....	8,24 €
Frais forfaitaires pour compte débiteur non autorisé, par trimestre .....	21,01 €
Assurance Fructifacilités .....	15,00 €

\* Le plafond du taux réglementaire est le taux plafond calculé par la Banque de France pour la catégorie "Découvert en compte aux particuliers", tel qu'il est publié trimestriellement au Journal Officiel en application des articles L313-3 et D313-6 du Code de la Consommation.



## Opérations sur crédits en cours

Tarifs à l'unité  
(sauf indication contraire)

Attestation de prêts .....	gratuit
Attestation d'intérêts versés par prêt .....	11,26 €
Rédition d'un tableau d'amortissement .....	16,92 €
Modification de la date d'échéance d'un prêt .....	28,17 €
Modification d'un compte support de prêt .....	28,17 €
Modification de la durée d'un prêt immobilier (modularité) .....	75,00 €
Autres modifications .....	nous consulter
Délivrance d'un décompte en vue d'un remboursement anticipé ...	20,49 €
Renouvellement d'hypothèque .....	gratuit
Mainlevée d'hypothèque .....	gratuit
Attestation de mainlevée d'hypothèque .....	11,26 €
Frais de rejet d'échéance pour défaut de provision ...	frais limités au montant rejeté, plafonnés à 20 € (art. D 312-4-2 du Code Monétaire et Financier)
Frais de délégation d'assurance externe .....	95,49 €



## Accéder à votre banque à distance\*

Tarifs à l'unité  
(sauf indication contraire)

Alloplus, la banque par téléphone .....	<b>gratuit</b>
Tonalitéplus, la banque par serveur vocal .....	<b>gratuit</b>
Téléplus, la banque par minitel .....	<b>gratuit</b>
Moviplus, abonnement mensuel .....	<b>4,99 €</b>
SMS + .....	<b>0,35 € par SMS</b>
Cyberplus, la banque par Internet, abonnement mensuel	
• Cyberplus Vision .....	<b>1,13 €</b>
• Cyberplus Gestion .....	<b>4,04 €</b>

\* Accès et connexions à la charge de l'abonné, facturés par les divers opérateurs en fonction de leurs tarifs en vigueur. Pour information : 0,12 € TTC/mn pour l'appel vers nos agences et Alloplus et 0,34 € TTC/mn pour Tonalitéplus au 15/07/08.



## Choisir une convention de relation adaptée à vos besoins

Une convention de relation est une offre groupée de produits et services, destinée à la gestion quotidienne de vos comptes, adaptée à vos besoins et vous permettant de bénéficier d'importantes réductions tarifaires par rapport à la souscription des produits, à l'unité. Le prix de la convention (cotisation trimestrielle) dépend du type de carte choisie et des produits souscrits.

### Contenu de base de votre convention

	Budj (12 - 17 ans)	Équipage Horizon (18 - 25 ans)	Équipage
<b>■ Compte</b>			
■ Règlements simplifiés : domiciliations, prélèvements		X	X
■ Assurance Fructifacilités			X
<b>■ Banque à distance / suivi du compte</b>			
■ Tonalité Plus	X	X	X
■ SMS +	X	X	X
■ Relevé de compte mensuel	X	X	X
■ Carnet de bord / relevé patrimonial (au choix)			X
■ Cyberplus Vision	X	X	X
■ Cyberplus Gestion		X	X
<b>■ Moyens de paiement</b>			
■ Cartes de paiement	X	X	X
■ Sécuriplus (Assurance de vos moyens de paiement)	X	X	X
<b>Produits et services optionnels</b>			
■ Crescendo		X	X
■ Découvert autorisé		X	X
■ E-Carte Bleue		X	X

### Cotisations trimestrielles à partir de :

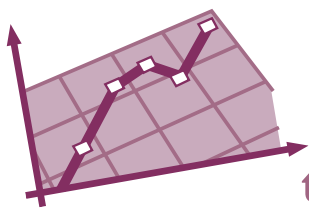
Budj** (12 - 17 ans) .....	6,38 €
Équipage Horizon** (18 - 25 ans) .....	6,38 €
Équipage*** .....	16,45 €

### Prix autres conventions

#### Cotisations trimestrielles à partir de :

Passpop (12/18 ans)* .....	5,44 €
Équipage Skipper (clients CASDEN)** .....	13,65 €
Équipage ACEF** .....	15,25 €
Patrimoniale*** .....	31,84 €

\*Avec carte Cirrus    \*\*Avec carte Visa Electron    \*\*\*Avec carte Visa Premier



# Gérer votre portefeuille titres et votre patrimoine financier

Tarifs à l'unité  
(sauf indication contraire)

## Droits de garde (par semestre), y compris LineBourse

### Valeurs du Groupe Banque Populaire

Frais de tenue de compte titres	13,93 €
Facturation par produit	gratuit

### Autres valeurs

Minimum de droits de garde	21,42 €
Facturation sur la conservation des valeurs mobilières	0,11 % du capital
Forfait complémentaire par ligne pour les valeurs déposées à l'étranger	6,28 €

## Relevé Portefeuille titres (par an)

Relevé mensuel des coupons	25,75 €
Relevé mensuel du dépôt valorisé	64,38 €

## Ordres de bourse au comptant (par transaction)

Titres au porteur ou nominatifs (actions / obligations, droits et bons de souscription)

### Jours de valeur

Bourse France : Achat j+3 ouvrés ; Vente j+3 ouvrés

(j=jour d'exécution de l'ordre)

Bourses étrangères : Achat j-10 calendaires ; Vente j+10 calendaires (j=date de valeur du correspondant)

Ordres de bourse à règlement différé : Dernier jour ouvré du mois de liquidation

### Commissions/frais

Taux sur transaction sur bourse française	1,20 %
Taux sur transaction sur bourses étrangères	2,40 %
Souscription d'OPCVM hors Groupe Banque Populaire	50,00 €
Paiement de coupons de valeurs cotées sur bourse étrangère	5,98 %
Frais de service de règlement différé par mois	0,80 %
Attribution, souscription d'actions, échange de titres, exercice de bons et paiement de dividendes en actions	12,57 €
Mini sur transactions d'actions et d'obligations, bourse française	25,75 €
Mini sur transactions d'actions et d'obligations, bourses étrangères	128,75 €
Mini sur transactions de droits et bons de souscription	9,06 €
Mini sur OPA simplifiée	25,75 €

## Frais supplémentaires

Titres nominatifs	38,63 €
Report	0,36 %
Frais de report minimum	25,75 €
Intervention sur titres non cotés dans un PEA	50,00 €

## Ordres de bourse sur Internet - Offre Linebourse

Ordres passés par Internet, par palier, par transaction :

- de 1 à 1 500 €	11,33 €
- de 1 501 à 10 000 €	0,60 %
- de 10 001 à 40 000 €	0,54 %
- au-delà de 40 000 €	0,48 %

## Gestion de portefeuille sous mandat

Commission de gestion sur actif géré, par semestre	0,36 %
--	--------

## Transfert de portefeuille titres

Frais par ligne	7,45 €
Mini par dossier pour compte d'instrument financier	103,00 €
Mini par dossier pour PEA (avoirs monétaires ou titres)	182,31 €

## Gérer votre patrimoine financier

Relevé patrimonial individuel

• trimestriel	32,00 €
• semestriel	24,00 €
• annuel	18,00 €

Relevé patrimonial familial

• trimestriel	48,00 €
• semestriel	36,00 €
• annuel	27,00 €

Relevé ISF

	27,00 €
--	---------

Bilan patrimonial ..... à partir de 500,00 €

Conditions spécifiques pour les conventions titres

## Louer un coffre

Prix annuel, défini en fonction du volume du coffre et du niveau de garantie.

Coffre à partir de :	71,40 €
----------------------	---------

## Transmettre votre patrimoine

Ouverture d'un dossier de succession :

• % de l'actif successoral détenu à la Banque Populaire d'Alsace	1,00 %
• minimum	115,00 €
• maximum	500,00 €

Intervention auprès d'une compagnie d'assurance

pour crédit en cours ou capitalisation	34,00 €
--	---------

Intervention exceptionnelle liée à la succession

(règlement de factures,...)	16,50 €
-----------------------------	---------

Frais pour successions vacantes (recherches

d'héritiers, transfert en déshérence)	156,00 €+ frais réels
---------------------------------------	-----------------------





# Effectuer vos opérations bancaires avec l'étranger

## Commission de change

Tarifs à l'unité  
(sauf indication contraire)

### Par palier :

- de 0 à 150 €	4,56 €
- de 151 € à 60 000 €	0,1000 %
avec mini de	12,43 €
- de 60 001 € à 120 000 €	0,0500 %
- de 120 001 € à 450 000 €	0,0250 %
- au-delà de 450 000 €	0,0125 %

## Chèques

### Remise de chèque payable à l'étranger

#### Crédit sauf bonne fin

Commission d'encaissement par chèque	
- de 0 à 500 €	6,22 €
- au-delà de 500 €	16,72 €

Commission de change, par palier, si change .....voir § ci-dessus

Frais du correspondant en sus

#### Crédit après encaissement

Commission d'encaissement	0,1 %
- mini	12,43 €
- maxi	62,15 €

Commission de change, par palier, si change .....voir § ci-dessus

**Retour impayé sur remise de chèque** .....35,36 €

Frais du correspondant en sus

### Règlement de chèque émis à l'étranger payable en France

**Chèque émis en euros** .....**gratuit**

**Chèque émis en devise** (en crédit après encaissement)

Commission de paiement	0,15 %
- mini	25,72 €
- maxi	65,90 €

Commission de change, par palier, si change .....voir § ci-dessus

**Chèque émis sans provision** .....voir page 7

## Chèques de voyage

Délivrance de chèques de voyage toutes devises	1,00 %
• minimum	4,50 €
Achat de chèques de voyage au client	4,86 €

## Opérations de change manuel

### Sur devises cotées

Cours .....selon cours affiché

Commission de service :

• achat/vente par client	<b>gratuit</b>
• achat/vente par non client	2,39 %
• mini pour les non clients	3,20 €

## Transferts internationaux

### Informations pratiques sur les virements Union Européenne

Les virements Union Européenne doivent respecter les conditions suivantes :

- être en euros, d'un montant inférieur ou égal à 50 000 €
- être opérés au sein de l'Union Européenne
- avec un BIC (adresse SWIFT de la banque du bénéficiaire) et un IBAN (N° de compte international du bénéficiaire)
- ne pas comporter d'instructions particulières (urgence, valeur imposée pour le bénéficiaire, fax...).

L'option retenue par défaut pour tous les types de virement est en mode "frais partagés" (SHARE) entre le bénéficiaire et le donneur d'ordres.

### Virement en provenance de l'étranger

#### Virement Union Européenne

Réception du virement .....**gratuit**  
(hors frais de banques intermédiaires)

Commission pour BIC/IBAN manquant ou erroné

(selon réglementation en vigueur)	5,63 €
Présence d'instructions particulières	8,36 €

**€urovirement SEPA Credit Transfer** .....**gratuit**

(pour les paiements en euro en provenance des pays de l'Espace Economique Européen et de la Suisse)

#### Virement ordinaire non Union Européenne

Commission de rapatriement	
- de 0 à 500 €	6,22 €
- au-delà de 500 €	8,36 €

Commission de change, par palier, si change .....voir page ci-contre

#### Prestations annexes

Délivrance d'un avis de crédit	<b>gratuit</b>
Commission de service si intervention par téléphone	<b>gratuit</b>
Recherche, demande supplémentaire de sort ou d'information	38,58 €

### Virement émis à destination de l'étranger

#### Virement Union Européenne

Commission de transfert	4,07 €
Frais d'urgence	9,46 €

**€urovirement SEPA Credit Transfer** .....4,07 €

(pour les paiements en euros vers les pays de l'Espace Economique Européen et la Suisse)



## Effectuer vos opérations bancaires avec l'étranger (suite)

### Virement ordinaire non Union Européenne

Commission de transfert

- de 0 à 500 €	6,22 €
- au-delà de 500 €	12,43 €

Commission de change, par palier, si change ..... voir page 14  
si virement "OUR"\*: ..... + frais du correspondant

### Prestations annexes

Délivrance d'un avis de débit	gratuit
Rejet réalisé par la banque du bénéficiaire	gratuit
Demande de justificatif de paiement (acquit Swift)	4,28 €
Commission de service en cas d'émission de chèque de banque (en sus de la commission de transfert)	
• remise au donneur d'ordre	12,65 €
• transmis au bénéficiaire	12,65 €
Recherche, demande supplémentaire de sort ou d'information	gratuit
Frais de dossier et de conseil	gratuit
Commission de service si intervention	
• par téléphone	gratuit
• par télécopie	4,29 €

\*\* L'option "OUR" charge l'émetteur du virement de l'ensemble des frais.

### Services

Domiciliation des salaires des frontaliers	gratuit
• à l'exception de la commission de change, par palier, si change	voir page 14
Mise à disposition de fonds à l'étranger (en sus de la commission de transfert)	15,27 €

## Parlons-en

Vous vous interrogez sur une tarification de la banque, vous ne comprenez pas une écriture, votre Banque Populaire a le souhait de vous apporter une réponse complète dans les plus brefs délais. Vous disposez de trois possibilités :

**1. Votre conseiller reste votre interlocuteur privilégié.**

**2. Vous pouvez également contacter le Service Clients de votre Banque**

BANQUE POPULAIRE D'ALSACE - Service Clients  
Immeuble "Le Concorde" - 4, quai Kléber  
67001 Strasbourg Cedex

**3. En dernier recours, le Médiateur**

Enfin, au cas où la Banque ne vous aurait pas apporté de réponse dans le délai d'un mois ou vous aurait apporté une réponse qui ne vous satisfait pas, vous pouvez faire appel aux services du Médiateur. Il a pour mission de rechercher une solution amiable en toute impartialité. Vous pouvez lui écrire à l'adresse suivante :

Monsieur le Médiateur  
Service Clients Banque Populaire d'Alsace  
BANQUE POPULAIRE D'ALSACE  
Immeuble "Le Concorde" - 4, quai Kléber  
67001 Strasbourg Cedex

Le site Internet de la FBF\* : "les Clés de la Banque" (<http://www.lesclesdelabanque.com>) contient également de multiples informations sur vos droits et vos obligations, l'utilisation de votre compte, de vos moyens de paiement...



### Information de la clientèle

#### concernant la garantie des dépôts dans les établissements de crédit

Les dépôts espèces recueillis par votre établissement, les titres détenus par lui pour votre compte, certaines cautions qu'il vous délivre sont couverts par les mécanismes de garantie gérés dans les conditions et selon les modalités définies par les articles L 312-4s du Code Monétaire et Financier (CMF) pour les dépôts, L 313-50s du CMF pour les cautions et L 322-1s du CMF pour les instruments financiers.

\* Fédération Bancaire Française



Ce pictogramme identifie sur vos relevés de compte les opérations correspondant à vos frais bancaires. Afin de vous offrir une meilleure lisibilité sur nos tarifs, un récapitulatif de ces frais figure désormais en fin de votre relevé de compte.